



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2026

L'article 107 de la loi NOTRe modifie les articles L.2313-1, L.3313-1 et L.4313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la publicité des budgets et des comptes. L'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'« une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ». Cette note répond à cette obligation. Elle sera, comme la présentation du Débat d'Orientations Budgétaires 2026, le Budget Primitif 2026 et le Compte Financier Unique 2025 (établi plus tard en 2026) disponible sur le site internet de la mairie de Tresses : www.tresses.org.

Préambule :

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Il doit être voté par le Conseil Municipal avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte (loi du 2 mars 1982) ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Par cet acte, l'ordonnateur (le Maire) est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile. D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement (retraçant toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services) et une section d'investissement (présentant les programmes d'investissements nouveaux par opération de la collectivité). Chacune de ces deux sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

En application de l'instruction budgétaire et comptable M57, ce budget primitif prend en compte les dépenses et recettes nouvelles, les opérations d'ordre (amortissements). Les

restes à réaliser et l'affectation du résultat seront repris au moment du vote du Budget Supplémentaire.

Rappel M57 : il est possible de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, au sein d'une même section, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de la section (hors dépenses de personnel).

Budget Primitif 2026

Le Budget Primitif de la Mairie de Tresses s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes, réelles et d'ordre pour un montant de **12 924 576.39 € : 5 178 063.92 € à la section de fonctionnement et 7 746 512.47 € à la section d'investissement.**

I) La section de Fonctionnement

Cette section est votée par chapitre.

a- Les Dépenses de Fonctionnement

- Au chapitre 011 Charges à Caractères général : 2 196 k€

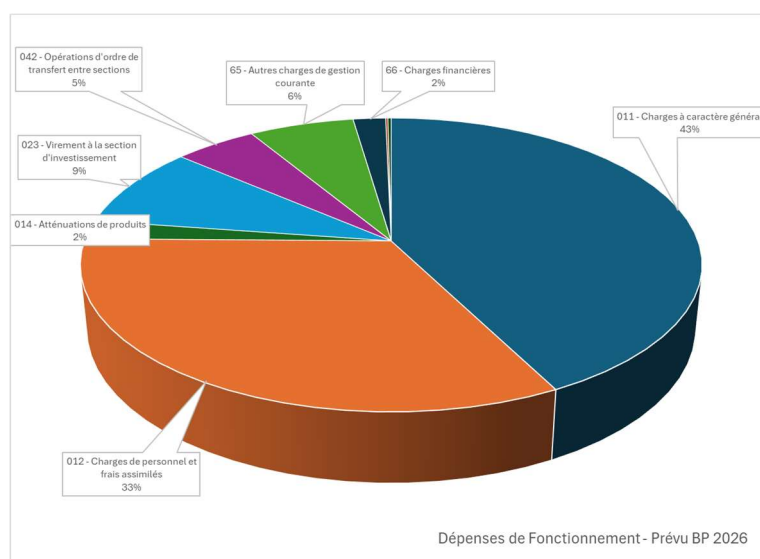
En légère augmentation par rapport à 2025 pour permettre le soutien des activités scolaires (entrées et transport piscine : 18 k€, transport pour les sorties : 400 € par classe, fournitures scolaires : 38€ par élève en élémentaire / 41€ par élève en maternelle), l'entretien et la réparation des bâtiments publics, la réalisation de travaux d'entretien de voiries avec le groupement porté par la Communauté de Communes. Un hydro décapage du Centre Bourg sera effectué, tout comme le balayage de la voirie. 30 k€ sont également prévus pour les frais de portage EPFNA et 8 300 € pour la formation PSC1 des habitants, dans le cadre du budget participatif. Dans ce chapitre figurent également les frais d'énergie qui sont difficilement anticipables car les fournisseurs facturent en décalage.

- Au chapitre 012 Charges de personnel et frais assimilés : 1 700 k€

Stable par rapport à 2025, prend en compte l'augmentation de 3 points des cotisations CNRACL prévues au PLF 2026 (+35 k€).

- Le chapitre 023 correspond au virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement. Le montant est de 465 k€. Il pourra être revu lors du Budget Supplémentaire
- Le chapitre 66 Charges financières (102 k€) correspond remboursement des intérêts des emprunts. En augmentation cette année du fait de la souscription d'un emprunt fin 2025.
- Pour les autres chapitres : Maintien des crédits ouverts en 2025.

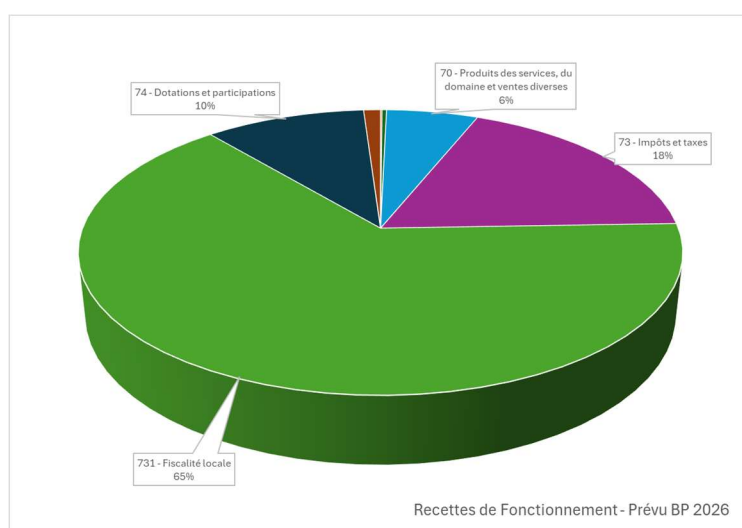
Dépenses de Fonctionnement	Somme de Total_Prévu 2025	Somme de Total_Prévu 2026
011 - Charges à caractère général	2 149 640,00 €	2 196 341,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 700 000,00 €	1 700 000,00 €
014 - Atténuations de produits	115 400,00 €	106 400,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	2 450 705,72 €	465 598,02 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	260 000,00 €	260 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	307 100,00 €	330 000,00 €
66 - Charges financières	46 460,12 €	102 224,90 €
67 - Charges spécifiques	7 000,00 €	7 000,00 €
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	10 500,00 €	10 500,00 €
Total général dépenses de fonctionnement	7 046 805,84 €	5 178 063,92 €



b – Les Recettes de Fonctionnement

- Affectation du résultat R002 : Sera repris au moment du Budget Supplémentaire, le cas échéant
- Les prévisions des recettes fiscales (Chapitre 731) sont estimées stables aux prévisions 2025 tandis que les impôts et taxes (Chapitre 73) anticipent le renouvellement du DILECO qui impacterait la commune à hauteur de 58 k€). Elles pourront être ajustées au moment du Budget Supplémentaire avec la notification de l'état 1259.
- Au chapitre 74, les recettes envisagées sont stables, basées sur les montants perçus en 2025. Elles pourront également être ajustées au moment du Budget Supplémentaire.
- Au chapitre 75, les recettes prennent en compte la vente du parc de logements appartenant à la commune à l'OPHLM Gironde Habitat (-35k€ par rapport au réalisé 2025) qui devrait intervenir courant 2026.

Recettes de Fonctionnement	Somme de Total_Prévu 2025	Somme de Total_Prévu 2026
002 - Résultat de fonctionnement reporté	1 712 578,92 €	0,00 €
013 - Atténuations de charges	5 000,00 €	5 000,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 600,00 €	14 674,00 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	317 576,92 €	298 776,92 €
73 - Impôts et taxes	948 255,00 €	948 255,00 €
731 - Fiscalité locale	3 420 025,00 €	3 333 347,00 €
74 - Dotations et participations	580 770,00 €	523 011,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	35 000,00 €	55 000,00 €
78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	15 000,00 €	0,00 €
Total général Recettes de Fonctionnement	7 046 805,84 €	5 178 063,92 €



II) Section d'Investissement

Cette section est votée par opération et hors opération.

Elle comprend également 3 AP/CP :

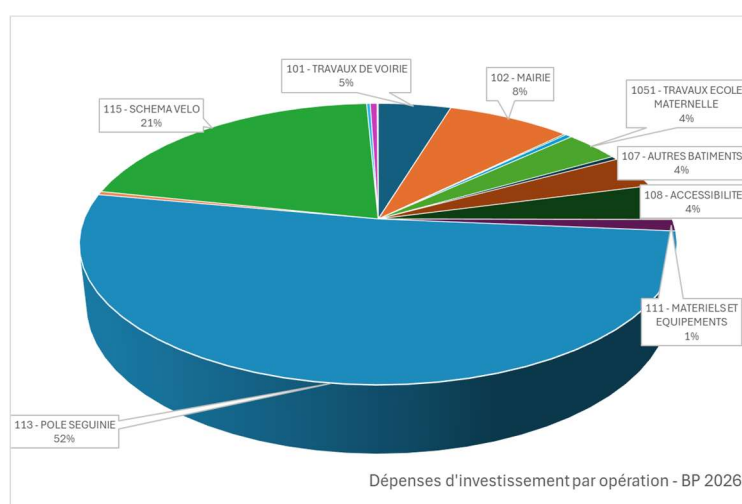
- Construction de la nouvelle école maternelle (1051) : finalisation du projet
- Réseau de chaleur (114)
- Pôle Educatif de la Séguinie (113)

a- Les Dépenses d'Investissement par opération

Principaux projets d'investissements 2026 :

- Opération 101 : Programme Voirie et signalétique des chemins de randonnées
- Opération 102 : Rénovation énergétique de la mairie, sécurisation pare-feu, renouvellement des logiciels métiers, remplacement d'ordinateurs non compatibles W11 mairie.
- Opération 103 : Eclairage Public
- Opération 104 : Connectique classe, appareil enregistrement température cantine, reprise des bandeaux, drainage arrière de l'école primaire, reprise entrée côté Parc Deluga
- Opération 1051 : nouveaux jeux extérieurs, équipement entretien, anti-pinces doigts, placards salle motricité
- Opération 106 : Film assombrissant salle multisports, panneaux de baskets, espalier bois, mobilier local pétanque, balayeuse tennis
- Opération 107 : rénovation énergétique ERP, rayonnage pour le bâtiment des Services Techniques, rayonnage archives
- Opération 108 : accessibilité mairie
- Opération 111 : remplacement des ordinateurs non compatibles W11 autres sites, tondeuse, abris poubelles, matériel prévention
- Opération 115 – Schéma Vélo : poursuite des opérations d'aménagement
- Opération 116 – Budget Participatif : vélos à disposition pour test, sono pour manifestations
- Opération 91513 – Divers petits matériels, table à langer, rayonnage

En 2026, 1 nouvelle opération est créée : N°117 – Chemin de randonnée allée des Chênes



Dépenses d'investissement	Somme de Total_Prévu 2025	Somme de Total_Prévu 2026
101 - TRAVAUX DEVOIRIE	211 505,58 €	335 000,00 €
102 - MAIRIE	116 975,88 €	570 000,00 €
103 - ECLAIRAGE PUBLIC	23 084,80 €	10 000,00 €
104 - ECOLE ELEMENTAIRE	169 641,93 €	30 000,00 €
105 - ECOLE MATERNELLE	152 269,21 €	
1051 - TRAVAUX ECOLE MATERNELLE	630 884,78 €	253 181,14 €
106 - EQUIPEMENTS SPORTIFS	156 553,60 €	30 000,00 €
107 - AUTRES BATIMENTS	453 376,23 €	270 000,00 €
108 - ACCESSIBILITE	70 000,00 €	300 000,00 €
109 - TERRAINS	177 254,00 €	
111 - MATERIEL SET EQUIPEMENTS	68 592,39 €	95 000,00 €
112 - CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE	7 452,00 €	
113 - POLE SEGUINIE	2 778 000,00 €	3 700 000,00 €
114 - RESEAU DE CHALEUR	475 425,32 €	28 857,33 €
115 - SCHEMA VELO	1 300 000,00 €	1 500 000,00 €
116 - BUDGET PARTICIPATIF	20 000,00 €	16 600,00 €
117 - CHEMIN DE RANDONNEE ALLEE DES CHENES		31 700,00 €
91513 - MARES LE REFLET	18 383,09 €	5 000,00 €
91514 - Salle multi-activités sportives PETRUS	313,62 €	
91621 - maison des associations MARES	13 081,79 €	
Hors Opération	3 044 948,86 €	571 174,00 €
Total général	9 887 743,08 €	7 746 512,47 €

c – Détail des dépenses d'Investissement hors opération

Hors Opération	Somme de Total_Prévu 2025	Somme de Total_Prévu 2026
	3 044 948,86 €	571 174,00 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	2 702 448,86 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 600,00 €	14 674,00 €
041 - Opérations patrimoniales	24 000,00 €	100 000,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 400,00 €	1 500,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	279 500,00 €	430 000,00 €
204 - Subventions d'équipement versées	17 000,00 €	17 000,00 €
27 - Autres immobilisations financières	8 000,00 €	8 000,00 €

Le chapitre 001 correspond au solde d'exécution de l'exercice N-1. Il sera repris le cas échéant lors du Budget Supplémentaire 2026.

Le chapitre 16 (430 k€) correspond au remboursement du capital des emprunts souscrits par la commune. Il est en augmentation cette année du fait de la souscription d'un emprunt en 2025 et du début du remboursement en 2026.

d - Les Recettes d'Investissement hors opération

Un emprunt d'équilibre de 6 726 k€ est prévu. Il sera révisé au moment de la reprise des résultats, au Budget Supplémentaire.

Le virement de la section de fonctionnement (021) vers la section d'investissement s'élève à 346 k€.

Le chapitre 040 (260 k€) correspond aux opérations d'amortissement des biens de la collectivité. Le même montant se trouve en dépenses de fonctionnement, au chapitre 042.

Le chapitre 041 (100 k€) correspond à des écritures d'ordres pour la gestion des avances faites aux entreprises dans le cadre de certains marchés publics.

Le chapitre 10 comprend 189 000 € de FCTVA (récupération de 16.404% de TVA sur les biens acquis en N-2) et la prévision de 5 000 € de Taxe d'Aménagement.

Recettes d'investissement	Somme de Total_Prévu 2025	Somme de Total_Prévu 2026
Hors Opération	7 914 143,32 €	7 746 512,47 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	2 450 705,72 €	465 598,02 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	260 000,00 €	260 000,00 €
041 - Opérations patrimoniales	24 000,00 €	100 000,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 840 358,22 €	194 000,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	3 339 079,38 €	6 726 914,45 €

Quelques ratios de niveau

Population de la Mairie de Tresses : 5 145 habitants.

Les ratios suivants ont été établis en fonction des résultats de l'exercice 2024 et comparent la Commune de Tresses aux collectivités de même strate au niveau régional et national.

Fiche n°1 : Les ratios de niveau

	montant en €	Montant en € par habitant pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
FONCTIONNEMENT					
Total des produits de fonctionnement = A	5 375 440	1 045	1 410	1 323	1 350
Produits de fonctionnement CAF	5 370 184	1 044	1 370	1 285	1 315
dont : Impôts locaux	2 931 614	570	722	671	607
Fiscalité reversée par les GFP	904 728	176	134	133	171
Autres impôts et taxes	421 823	82	89	82	100
Dotations globales de fonctionnement	331 523	64	154	148	163
Autres dotations et participations	248 613	48	112	101	120
dont : FCTVA	19 284	4	2	2	2
Produits des services et du domaine	370 192	72	116	101	100
Total des charges de fonctionnement = B	3 952 492	768	1 289	1 179	1 207
Charges de fonctionnement CAF	3 721 812	723	1 181	1 080	1 101
dont : Charges de personnel (montant net)	1 457 263	283	703	624	628
Achat et charges externes (montants nets)	1 936 558	376	346	308	314
Charges financières	46 673	9	19	19	20
Subventions versées	80 350	16	63	67	72
Contingents	77 679	15	12	24	28
Résultat comptable = A - B = R	1 422 948	277	121	143	143
Capacité d'autofinancement brute = CAF	1 648 372	320	190	204	214

INVESTISSEMENT					
Total des ressources d'investissement budgétaires=C	3 910 952	760	500	491	526
dont : Excédents de fonctionnement capitalisés	3 002 047	583	142	144	148
Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE) (1)	0	0	64	69	75
Autres dettes à moyen / long terme	2 273	0	0	4	2
Subventions reçues	159 744	31	94	89	104
FCTVA	147 864	29	49	48	48
Autres fonds globalisés d'investissement	147 341	29	22	18	13
dont : Taxe d'aménagement	147 341	29	21	15	13
Amortissements	221 672	43	76	70	73
Provisions	0	0	1	1	0
Total des emplois d'investissement budgétaires=D	7 714 034	1 499	607	527	558
dont : Dépenses d'équipement	7 236 382	1 406	508	415	441
Remboursement de dettes bancaires et assimilées (1)	273 448	53	84	81	84
Remboursements des autres dettes à moyen / long terme	6 061	1	0	4	2
Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0
Charges à répartir	0	0	0	0	0
Immobilisations affectées	0	0	0	0	0
Besoin de financement de la section d'investissement = D - C	3 803 082	739	107	36	33
dont : Solde des opérations pour compte de tiers	0	0	0	-5	0
Résultat d'ensemble	-2 380 134	-463	14	108	110
DETTE					
Encours total de la dette au 31 décembre	4 381 388	852	767	743	755
dont encours des dettes bancaires et assimilées	3 875 022	753	763	727	741
Encours des dettes bancaires et assimilées retraité du solde du compte 441.21	3 875 022	753	763	727	738
Annuités des dettes bancaires et assimilées (1)	320 121	62	103	99	102
Avances du Trésor (solde au 31/12)	0	0	0	0	0
FONDS DE ROULEMENT en fin d'exercice	481 915	94	320	286	374

Fiche n°2 : Les ratios de structure

	montant en €	Montant en € par habitant pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
COMPOSANTES DE L'AUTOFINANCEMENT					
Excédent Brut de Fonctionnement = EBF	1 678 517	326	208	223	230
Résultat comptable = A - B = R	1 422 948	277	121	143	143
Produits de fonctionnement CAF	5 370 184	1 044	1 370	1 285	1 315
Charges de fonctionnement CAF	3 721 812	723	1 181	1 080	1 101
Capacité d'autofinancement brute = CAF	1 648 372	320	190	204	214
Produits de cessions d'immobilisations	0	0	29	24	25
CAF nette de remboursements de dettes bancaires et assimilées (1)	1 374 924	267	105	124	130
CAF nette de remboursements réels de dettes bancaires et assimilées (2)	1 374 924	267	105	125	132

	Catégorie démographique			
	Commune	Département	Région	National
POURCENTAGE DANS LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF				
Impôts locaux	54,59 %	52,66 %	52,24 %	48,14 %
Dotations et participations reçues	10,80 %	19,45 %	19,36 %	21,48 %
dont Dotation Globale de Fonctionnement	6,17 %	11,27 %	11,51 %	12,37 %
POURCENTAGE DANS LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF				
dont: Achats et charges externes (montant net)	52,03 %	29,28 %	28,55 %	28,55 %
Charges de personnel (montant net)	39,15 %	59,55 %	57,73 %	57,06 %
Charges financières	1,25 %	1,59 %	1,79 %	1,81 %
Contingents	2,09 %	1,05 %	2,20 %	2,52 %
Subventions versées	2,16 %	5,35 %	6,20 %	6,53 %
POURCENTAGE DANS LES DEPENSES D'EQUIPEMENT				
Autofinancement net (1)	19,00 %	20,78 %	29,79 %	29,50 %
Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE) (1)	0,00 %	12,56 %	16,73 %	16,91 %
Subventions reçues	2,21 %	18,45 %	21,33 %	23,63 %
FCTVA	2,04 %	9,68 %	11,08 %	10,89 %
AUTRES RATIOS				
Encours des dettes bancaires et assimilées au 31 décembre / CAF	2,35	4,02	3,56	3,47
Encours des dettes bancaires et assimilées retraitées du solde du compte 441.21 / CAF	2,35	4,02	3,56	3,46
Annuités des dettes bancaires et assimilées (1) / EBF	19,07 %	49,40 %	44,44 %	44,61 %

Fiche n°3 : Les ratios de fiscalité

I - L'ENVIRONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DE LA COMMUNE				
DONNÉES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Population légale	5 145			
Nombre de foyers fiscaux	2 810			
Part des foyers non imposables	47,2 %	52,6 %	54,7 %	54,9 %
Revenu fiscal moyen par foyer	35 098	31 207	29 297	30 355

DONNÉES ÉCONOMIQUES	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Nombre de logements	2 281			
-> dont part de résidences secondaires	1,9 %	14,8 %	12,1 %	9,1 %
-> dont logements vacants	0	25	54	40
Valeur locative nette des résidences secondaires	235 982			
Bases communales imposées en foncier bâti	7 056 244			
-> dont % locaux d'habitation ordinaire	71,4 %	77,1 %	76,4 %	70,0 %
-> dont % locaux d'habitation à caractère social	2,0 %	1,6 %	2,2 %	3,4 %
-> dont % locaux d'habitation soumis à la loi de 1948	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
-> dont % autres locaux passibles à la TH (%)	0,1 %	0,4 %	0,4 %	0,4 %
-> dont % locaux à usage professionnel ou commercial	17,8 %	16,2 %	16,0 %	18,7 %
-> dont % établissements industriels et assimilés	8,7 %	4,8 %	5,0 %	7,6 %
Nombre d'établissements imposés à la cotisation foncière des entreprises	519	542	505	437
-> dont au profit de la commune	0	0	0	0
-> dont au profit du GFP (commune membre d'un GFP à FPU/FPZ)	519	542	505	437
Nombre d'entreprises imposées à la cotisation minimum de cotisation foncière des entreprises	551	582	501	461
-> dont au profit de la commune	0	0	0	0
-> dont au profit du GFP (commune membre d'un GFP à FPU/FPZ)	551	582	501	461